

Arrêté de la DACS du 11 septembre 2009 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0920526A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'article L. 822-7 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-35 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2007 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bordeaux ;

Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Bordeaux en date du 15 juillet 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Est désignée pour exercer les fonctions de ministère public auprès de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bordeaux :

Mme Martine CAZABAN, substitue du procureur général près ladite cour, titulaire, en remplacement de Mme Françoise ANDRO-COHEN.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 11 septembre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
et par délégation :
La sous-directrice du droit économique,
C. GUÉGUEN